

CLUNY



CONSEIL MUNICIPAL du MARDI 1^{er} MARS 2018

COMPTE-RENDU

1. Programme CEE « économies d'énergie dans les TEPCV » - convention de regroupement et de valorisation des certificats d'économies d'énergie

Le Conseil Municipal à « l'unanimité » accepte

- de désigner la Communauté de communes du Clunisois comme REGROUPEUR au sens de l'arrêté du 4 septembre 2014.
- autorise M le Maire à signer la convention afférente.

2. Local « boulistes » Office du Tourisme – avenant à la convention

Le Conseil Municipal à « l'unanimité » accepte de conclure un avenant pour reconduire d'un an, soit jusqu'au 22/04/2019, la mise à disposition gratuite de ce local.

3. Débat d'orientation budgétaire

Le Conseil Municipal prend acte de ce débat d'orientation budgétaire.

4. Enquête publique en vue de la réhabilitation de la déchetterie de Cluny

Le Conseil Municipal à « l'unanimité » émet un avis favorable sur cette demande d'autorisation.

5. Forêt communale - Renouvellement de l'adhésion à l'Association Bourgogne de Certification Forestière

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte

- de renouveler l'adhésion à l'Association Bourguignonne de certification forestière pour une durée de cinq ans,
- d'autoriser M. le Maire à signer les documents s'y rapportant.

6. Travaux d'assainissement – aide au raccordement

Le Conseil Municipal à l'unanimité accepte d'appliquer la même aide que celle accordée aux riverains de la rue du Merle à savoir, la prise en charge des travaux sous domaine public et les travaux intérieurs par la Ville avec une participation des riverains calculée sur le H.T comme suit :

- Travaux inférieurs à 500 € HT pas de participation des riverains
- Au-delà de 500 € HT la participation serait de 50 % (M-500)

7. Taux d'avancement de grade

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve les taux de promotion 2018.

Le Maire,
Henri BONIAU

